

## REUNION DU 23 JANVIER 2023

Présents : M.Ruin, J.Combet, G.Crémilleux, Muguette Lys, J.Martin  
Excusé : N.San Andrea

### - Discussion sur la réfection du centre du village

Respect de l'architecture des bâtiments : toits classiques des bâtiments de montagne, (pas forcément plus onéreux), garder la présence d'avant toit, revoir la conception des bardages bois (les bâtiments bois au centre ont les façades à refaire et vu la conception, seront à refaire fréquemment), peut-être conserver des garde-corps en verre pour profiter de la vue.  
La direction de l'équipement doit être d'accord avec les projets.

Refaire un projet avec plan d'ensemble, en définissant un périmètre (ex : de la route de Mâché au chemin du Souvenir). Répertorier ce qui manque à la commune : parkings, lieu convivial, bornes électriques, espace co-working pour l'avenir...etc.

Récupérer la surface des tennis en les transposant vers la salle des fêtes (mais places ?) pour parkings. ?

La décision de la vente de l'auberge serait à prendre en compte dans cette réfection du centre donc faire un plan général pour intégrer ce bâtiment dans le projet.

Dans ce projet, voir pour envisager un aménagement des routes et chemins pour donner la priorité aux piétons et vélos.

Les nouveaux projets devraient être reliés par voie piétonne.

Et donc cet aménagement sera lié au plan de circulation...mais ne faudrait-il pas laisser nos routes communales telles quelles pour éviter une vitesse excessive si on roule plus facilement.

Les nouvelles constructions ne doivent pas nuire à la commune mais au contraire l'embellir.  
(rendre les capteurs solaires à eau obligatoires)

La mairie pourrait-elle acheter les bandes de terrain le long des petites routes pour le cheminement piétonnier.

### - TRI

Ne pose pas de problème aux présents car ils font cela depuis longtemps.

Au regard de la nouvelle législation, il faudra sans doute augmenter le nombre de poubelles jaunes.

Envisager des lieux de compostages collectifs et immeubles.

La réunion est close à 16h30. Prochaine réunion le lundi 6 mars à 14h maison des associations.

Dominique Morain  
Maurice Dupont

9/ ● Souhait d'un minibus venant à Carrefour Bassens récupérer les gens après leurs courses.

Si rien n'est fait, le nombre de voitures traversant St Jean d'Arvey ne peut que croître et rendre plus difficiles la sécurité et la mobilité des Sangerains.

#### **B – Un plan d'ensemble de la commune.**

Faire un plan **global** avec le centre, les circulations des voitures (avec des sens uniques); un plan de déplacements piétonniers global de l'ensemble du village avec détermination des liaisons - marquer sur le plan les passages entre les quartiers .

AUTRES THÈMES – ont été abordés rapidement et seront donc repris ultérieurement les thèmes suivants:

Aide à la personne

Hébergement sur St Jean des personnes âgées

Voir la possibilité d'un service de commerce ambulancier pour les personnes peu mobiles

(service 1 fois par semaine)

Une idée émise : bloquer les terrains derrière le château de Salins (classés inondables) . En faire une réserve pour l'avenir de la commune. Pour ce faire, prendre une décision d'utilité publique.

**PROCHAINE RÉUNION** : lundi 16 janvier 2023 à 14 heures.

Au programme : ● usage de l'ordinateur - aide à l'informatique (réticence)

● Récupérer le plus possible de témoignages sur l'histoire de

notre commune auprès des Sangerain-e-s.

● Avis des Aîné-e-s sur les projets de la commune.

Compte rendu rédigé par: Dominique MORAIN, conseillère déléguée à la démocratie participative

et au patrimoine. Assistée de Maurice DUPONT.